

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 22 : Spécialisation en fiscalité 2			
Code	ECCF3B22FISC2	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	17 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maxence DEGOSSELY (maxence.degossely@helha.be) Karine BALON (karine.balon@helha.be) Patrick FICHEFET (patrick.fichet@helha.be) Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be)		
Coefficient de pondération	170		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser les spécificités fiscales (IPP, ISOC, TVA, IPM, INR) et les logiciels informatiques du métier de comptable.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**

- 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
- 3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
- 3.3 Utiliser des logiciels comptables et de gestion et exploiter les résultats intermédiaires et définitifs

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
- 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations

Acquis d'apprentissage visés

À la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser les spécificités fiscales, d'établir les documents fiscaux requis et de calculer l'impôt à l'IPP et à l'ISOC ;
- d'utiliser les fonctionnalités des logiciels comptables étudiés, d'effectuer l'encodage de factures, d'extraits de comptes, fiches de salaires, etc ;
- de procéder à une centralisation et déclaration TVA à l'aide d'un logiciel comptable ;

- de tenir ses connaissances à jour en matière fiscale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCF3B22FISC2A	Impôt des Personnes Physiques	60 h / 5 C	(opt.)
ECCF3B22FISC2B	Impôt des sociétés	60 h / 6 C	(opt.)
ECCF3B22FISC2C	Actualité fiscale	30 h / 1 C	(opt.)
ECCF3B22FISC2D	Impôt des Personnes Morales et des Non-Résidents	15 h / 1 C	(opt.)
ECCF3B22FISC2E	Logiciels informatiques du métier de comptable	45 h / 4 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 170 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCF3B22FISC2A	Impôt des Personnes Physiques	50	(opt.)
ECCF3B22FISC2B	Impôt des sociétés	60	(opt.)
ECCF3B22FISC2C	Actualité fiscale	10	(opt.)
ECCF3B22FISC2D	Impôt des Personnes Morales et des Non-Résidents	10	(opt.)
ECCF3B22FISC2E	Logiciels informatiques du métier de comptable	40	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas d'une note en échec dans au moins une AA d'une même UE, même si la moyenne pondérée de l'UE est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération, la mention Z. Dans ce cas l'étudiant ne doit représenter que l'AA ou les AA en échec.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Impôt des Personnes Physiques			
Code	3_ECCF3B22FISC2A	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Karine BALON (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à maîtriser les compétences en matière d'IPP, à respecter les formalités légales et réglementaires qui y sont liées et d'assimiler par lui même les modifications de loi apportées au code d'impôt sur les revenus.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- De maîtriser les spécificités fiscales relatives à l'IPP.
- D'établir les documents fiscaux requis, de déterminer l'impôt et de vérifier un AER.
- De tenir à jour ses connaissances en matière fiscale et d'intégrer les nouveautés dans la pratique professionnelle.

Les compétences visées

- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité.
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles.
- 1.5 identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.
- 2.2 Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activité.
- 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises.
- 3.2 Etablir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes.
- 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Établir la déclaration fiscale (parties I et II) des personnes assujetties à l'IPP.
- Conseiller le contribuable dans l'établissement de sa déclaration pour optimiser son impôt.
- Détermination du calcul d'impôt et compréhension de l'AER.
- Utilisation du logiciel IPP de l'administration fiscale.
- Utilisation du Codex de l'IPCF.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche par situation - problème.
- Travail en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séance de questions-réponses.
- Disponibilité de l'enseignant dans la politique de l'aide à la réussite.

Ouvrages de référence

Bibliographie

- Guide impôts, mai 2016, IPCF.
- Guide fiscal du contribuable, impôts 2016 revenus 2015, UNSP Finances.
- Guide-impôts 2016, Test-achats.
- Sixième réforme de l'Etat, *l'impôt des personnes physiques au coeur de la tourmente*, J. Wellens, Wolters Kluwer.
- Manuel IPP: Approches Théorique et Pratique de l'impôt des Personnes Physiques, exercice d'imposition 2016, par Emmanuel Degrève, édition Tax & Management.
- Codex IPCF.

Divers

- Pacioli.
- Fiscologue.
- Astuces et conseils.
- Comptabilité créative.
- WWW.lexalert.net

A l'exception du livre "Guide impôts, mai 2016" IPCF, et du Codex sur Claroline, ces ouvrages et publications ne sont ni indispensables ni obligatoires à la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

Supports

- Livre "Guide impôts, mai 2016" IPCF
- Syllabus d'exercices
- Notes de cours
- Simulations sur "tax on calc"
- Codex IPCF sur Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

L'évaluation de cette AA se fait à livre ouvert (Guide impôt 2016, IPCF) et vise à s'assurer par des exercices pratiques de la maîtrise des notions abordées et travaillées au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Impôt des sociétés			
Code	3_ECCF3B22FISC2B	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maxence DEGOSSELY (maxence.degossely@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA s'inscrit dans cette UE concernant la maîtrise des spécificités fiscales en impôt des sociétés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser les spécificités fiscales relatives à l'impôt des sociétés et d'établir les documents fiscaux requis
- de tenir ses connaissances à jour en matière fiscale

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Déclaration fiscale et personnes assujetties à l'ISOC
Fonctionnement général et opérations de l'ISOC
Détermination du résultat fiscal et de la base imposable
Calcul d'impôt

Démarches d'apprentissage

Notions théoriques entrecoupées de cas pratiques, d'exemples chiffrés ou de la jurisprudence
Illustrations sur base de la presse fiscale spécialisée

Dispositifs d'aide à la réussite

Nombreux cas et exercices pratiques

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus, exercices divers
Déclaration fiscale et ses annexes fiscales

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation vise à s'assurer de la maîtrise tant pratique que théorique des notions vues dans cette AA

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présenteront pas à l'examen au jour et à l'heure prévus devront présenter l'examen à la session suivante quelque soit le motif pour justifier le retard ou l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Actualité fiscale			
Code	3_ECCF3B22FISC2C	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maxence DEGOSSELY (maxence.degossely@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette activité d'apprentissage est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et compétences en matière de TVA, d'apprendre à rester informé de l'actualité fiscale (TVA, IPP, ISOC...) avec rigueur et professionnalisme et d'identifier, utiliser et comprendre la littérature spécifique professionnelle liée à l'actualité fiscale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- tenir ses connaissances et compétences fiscales à jour de manière professionnelle ;
- appliquer les nouveautés fiscales à des cas concrets.

1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers

2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur

3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes

4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales

4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'actualité fiscale en temps réel avec application à des cas concrets et sur base de documentation professionnelle : TVA, IPP, ISOC...

Démarches d'apprentissage

Études de cas

Travail en autonomie

Lecture de la documentation professionnelle

Cours magistral adapté à l'actualité fiscale

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance(s) de questions-réponses

Lecture et utilisation de documentation professionnelle liée à la fiscalité

Ouvrages de référence

Apprendre la TVA, Michel Ceulemans, Edipro, dernière édition

La Lettre TVA

Pacioli, IPCF

Le Fiscologue

Comptabilité créative

Astuces et conseils

Supports

La Lettre TVA

Pacioli, IPCF

Le Fiscologue

Comptabilité créative

Astuces et conseils

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral.

L'évaluation de cette AA vise à s'assurer de la capacité de l'étudiant à tenir ses connaissances fiscales à jour et à les appliquer à des cas concrets.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session suivante (janvier en juin et juin en août) quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Impôt des Personnes Morales et des Non-Résidents			
Code	3_ECCF3B22FISC2D	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patrick FICHEFET (patrick.fichefet@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En tant que futur comptable, l'étudiant(e) doit démontrer la maîtrise de connaissances relatifs à l'impôt des personnes morales et à l'impôt des non-résidents à travers des situations pratiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Impôt des non-résidents et personnes morales.
Impôt des non-résidents/sociétés.
Impôt des non-résidents et personnes physiques.
Impôt des personnes morales.

Démarches d'apprentissage

Exposés et séances pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité Option Fiscalité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Logiciels informatiques du métier de comptable			
Code	3_ECCF3B22FISC2E	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laëtitia SMAGAS (laetitia.smagas@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement des outils informatiques de l'unité d'enseignement. Le but est de familiariser les étudiants à l'utilisation d'un logiciel comptable afin de s'en servir comme futur outil de travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, lors d'un travail de laboratoire, sur base des notions et modèles vus en classe, l'étudiant devra être capable :

- d'utiliser les fonctionnalités des logiciels comptables étudiés,
- de repérer le type de document auquel il fait face et pouvoir les trier (achats/ventes/date livraison ou paiement,...)
- d'effectuer l'encodage de factures, d'extraits de comptes, de fiches de salaires, etc,
- d'assurer un rythme d'encodage dans un laps de temps déterminé
- de procéder à une centralisation et déclaration TVA à l'aide d'un logiciel comptable

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Étude du logiciel comptable Sage BOB 50

- création d'un dossier et paramétrage des imputations et dictionnaires automatiques,
- création et gestion des journaux, gestion des fiches tiers,
- encodage de factures nationales, intracommunautaires et internationales,
- gestion du compte PCMN, encodage des écritures de salaires et autres opérations diverses,
- centralisation et déclaration TVA, visualisation et impression des balances temporaires et définitives,
- réouverture d'exercices comptables et clôture de l'exercice.

Étude du logiciel comptable Winbooks

- création et gestion des journaux, gestion des fiches tiers,
- encodage de factures diverses.

Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage s'efforce de mettre en relation des aspects théoriques avec des exemples concrets.

- L'étudiant reçoit un cours théorique en début d'année sur les fonctionnalités et le système de base du logiciel ainsi qu'une monographie complète (cas fictif d'entreprise avec pièces justificatives).
- Cette monographie servira de cas pratique pour l'utilisation du logiciel sur ordinateur.
- Tout au long de l'apprentissage sur le logiciel, l'étudiant est amené à compléter son cours avec les chemins d'accès aux différents encodages afin d'enrichir le cours théorique reçu et d'avoir son propre manuel d'utilisation.

Remarque : L'activité privilégie, de la part de l'étudiant, le travail en autonomie. Ce dernier est, en effet, amené à trouver la ou les solution(s) possible(s) et en faire partager le groupe, l'enseignant ayant essentiellement le rôle de coach / support en cas de difficulté.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Révision des points clés de chaque session précédente en début de cours
- Corrections collectives pour les étudiants présents au cours avec séances de questions-réponses
- Exercices de révision par chapitre

Ouvrages de référence

Delwick B. & Noël Y , *La Comptabilité avec Sage Bob 50*, Edipro, Bruxelles, 2013.

Supports

- Notes de cours avec théorie et exercices pratiques disponibles sur Claroline
- Logiciels disponibles sur les PC de l'établissement
- Cd de téléchargement du logiciel comptable BOB50 à disposition de l'étudiant + copie du programme sur clé USB

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte d'une part sur les concepts théoriques indispensables à la bonne compréhension et utilisation de tout logiciel comptable. D'autre part, l'étudiant(e) sera évalué sur l'ensemble des types d'encodages étudiés et sur toutes les manipulations effectuées en classe, que ce soit sur le logiciel BOB50 ou Winbooks.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exp	100			Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir fiche de l'Unité d'enseignement : **UE22**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).